

Poste : **AESH dans le dispositif DAIS**

Disponibilité : **Vacant**

Quotité : **1 poste à temps plein**

Recruteur : **EGD de Tananarive**

Lieu d'exercice : **Lycée Français de Tananarive**

Prise de fonction : **1er septembre 2021**

DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT

L'Établissement en Gestion Directe (EGD) de Tananarive dépend de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE) sous la tutelle du ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Il est homologué par le ministère de l'éducation nationale français. Il se compose du lycée français (de la 6ème à la terminale) et de quatre écoles primaires situées sur des sites différents. **Un dispositif (DAIS) sera mis en place à la rentrée 2021, permettant de prendre en charge les élèves relevant du handicap et ne pouvant suivre une scolarité ordinaire.**

MISSION

L'AESH (Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap) travaille sous la supervision du coordonnateur du dispositif DAIS.

● **Accompagnement des jeunes dans l'accès aux activités d'apprentissage**

- Stimuler les activités sensorielles, motrices et intellectuelles des jeunes.
- Utiliser des supports adaptés et conçus par des professionnels pour l'accès aux activités d'apprentissage, comme pour la structuration dans l'espace et dans le temps.
- Faciliter l'expression du jeune, l'aider à communiquer.
- Rappeler les règles d'activités dans les lieux de vie considérés.
- Contribuer à l'adaptation de la situation d'apprentissage en lien avec le professionnel, le parent ou le jeune adulte majeur par l'identification des compétences, des ressources, des difficultés du jeune.
- Soutenir le jeune dans la compréhension et dans l'application des consignes pour favoriser la réalisation de l'activité conduite par le professionnel, la famille ou le jeune adulte.
- Assister le jeune dans l'activité d'écriture.
- Appliquer les consignes prévues par la réglementation relative aux aménagements des conditions de passation des épreuves d'examens ou de concours et dans les situations d'évaluation, lorsque la présence d'une tierce personne est requise.

● **Accompagnement des jeunes dans les activités de la vie sociale et relationnelle**

- Participer à la mise en œuvre de l'accueil en favorisant la mise en confiance du jeune et de l'environnement.
- Favoriser la communication et les interactions entre le jeune et son environnement. Sensibiliser l'environnement du jeune au handicap et prévenir les situations de crise, d'isolement ou de conflit.
- Favoriser la participation du jeune aux activités prévues dans tous les lieux de vie considérés.
- Contribuer à définir le champ des activités adaptées aux capacités, aux désirs et aux besoins du jeune. Dans ce cadre, proposer au jeune une activité et la mettre en œuvre avec lui.

● **Participation à la mise en oeuvre et au suivi du plan personnalisé de compensation des jeunes**

- Participer aux réunions de mise en oeuvre ou de régulation du plan personnalisé de compensation (équipes de suivi de la scolarisation, etc.).
- Participer aux rencontres avec la famille et avec les équipes de professionnels.
- Contribuer à la liaison avec les autres intervenants.
- Communiquer avec la famille et les professionnels concernés.
- Rédiger des comptes rendus de son travail.
- Organiser son intervention en fonction des objectifs définis dans le plan personnalisé de compensation.
- Ajuster son intervention en fonction du handicap du jeune, de ses capacités et difficultés, de ses goûts et habitudes, et des évolutions constatées.

PROFIL RECHERCHÉ

- Le candidat doit être titulaire au moins d'un niveau bac+2, avec au minimum 3 ans d'expérience professionnelle réussie, dans le domaine.
- Le candidat doit avoir une expérience d'accompagnement d'élève en difficulté.
- Le candidat doit avoir une parfaite maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit.
- Le candidat doit être capable de connaître et tenir compte des étapes de développement du jeune.
- Le candidat doit être capable de prendre en compte l'identité culturelle, le mode de vie, le vécu et l'histoire du jeune et de sa famille.
- Le candidat doit être capable de mobiliser le jeune et ses potentialités.
- Le candidat doit savoir susciter la participation, rappeler les normes et codes sociaux permettant les interactions au sein d'un groupe, aider le jeune à faire face au regard des autres, sensibiliser l'entourage au handicap, proposer et mettre en oeuvre des activités (vie sociale et relationnelle) adaptées.
- Le candidat doit faciliter l'accès aux apprentissages : appréhender et comprendre l'intention pédagogique de l'enseignant ou du professionnel en charge de l'activité d'apprentissage, comprendre les méthodes et les supports d'apprentissage.
- Le candidat doit être capable de donner du sens à son activité au service de l'autonomie du jeune, de reconnaître l'autre d'égale valeur humaine.
- Le candidat doit connaître les limites de son intervention et savoir faire appel aux professionnels compétents.
- Le candidat doit savoir faire preuve de distanciation professionnelle (prise de recul) et de discrétion professionnelle.
- Le candidat doit savoir respecter la vie privée du jeune et de sa famille y compris dans les échanges professionnels.
- Une maîtrise de l'outil informatique et notamment les logiciels de bureautique, les outils de travail collaboratif en ligne (type Google suite) et de Pronote, sera appréciée.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- Étude et classement des dossiers par la direction de l'EGD avec l'expertise de personnels spécialisés et l'avis des représentants des syndicats.
- Organisation d'entretiens en présentiel ou par visioconférence pour les candidats les plus pertinents.
- Une réponse positive ou négative sera envoyée par mail à chaque candidat.
- Le candidat retenu sera recruté en contrat local, selon le code du travail malgache, à partir du 1er septembre 2021 (les informations se rapportant à la rémunération seront communiquées aux intéressés sur demande)

CONSTITUTION ET TRANSMISSION DU DOSSIER

Le dossier de candidature doit comporter dans l'ordre : un CV, une lettre de motivation, la copie des diplômes ou certifications puis toutes pièces justificatives des expériences d'enseignement.

Il devra être transmis sous la forme d'un **unique fichier au format PDF** à Sandrine ROSSIGNOL, chargée de la gestion des ressources humaines ✉ grh@egd.mg. Un accusé confirmera la réception du dossier.

TOUT DOSSIER NON CONFORME SERA REFUSÉ.



DATE LIMITE D'ENVOI DU DOSSIER
VENDREDI 4 JUIN 2021 À 12H00
(HEURE DE TANANARIVE UTC+3)